

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 31 (1994)  
**Heft:** 1190

**Rubrik:** L'invité de DP

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'INVITÉ DE DP

# Finances publiques: trouvera-t-on un compromis ?

**JEAN-CHRISTIAN  
LAMBELET**

Professeur au Département d'économétrie et d'économie politique de l'Université de Lausanne et à l'Institut des Hautes études internationales (HEI) de Genève.

Directeur de l'Institut Créa, Université de Lausanne.

Jamais, depuis la Deuxième Guerre mondiale, les finances publiques suisses et, en particulier fédérales, n'ont connu de déficits aussi importants si on les mesure en pour-cent du PIB. A tel point que la Suisse est aujourd'hui carrément «hors Maastricht» sur ce point. Comme on sait, une bonne partie de ces déficits est de nature structurelle plutôt que conjoncturelle. Le pire qui pourrait arriver est que cette situation perdure. L'endettement public, de taille encore supportable aujourd'hui, deviendrait alors rapidement tel que les charges d'intérêt absorberaient une part croissante des recettes, ce qui ne laisserait plus guère de marge de manœuvre à la politique budgétaire. C'est ce qui est déjà arrivé dans plusieurs autres pays industrialisés. Devant cette situation, la gauche, sans être opposée à des mesures d'économie dans certains domaines, préconise un développement de la fiscalité. La droite, quant à elle, veut davantage d'économies et se refuse résolument à envisager une plus forte pression fiscale. Arrivera-t-on à trouver un compromis ? On peut ne pas être très optimiste sur ce chapitre. Pourtant, il y aurait *peut-être* une formule, qu'on va esquisser à gros traits rapides, ne serait-ce que pour alimenter le débat.

## Cibler les aides

La dégradation des finances publiques tient largement aux dépenses sociales. Un premier élément d'un éventuel compromis serait donc non pas le «démantèlement» de l'Etat social, ce qui n'est simplement pas envisageable, mais sa réforme et sa réorientation.

Très en gros, il s'agirait de cibler les aides et transferts sociaux sur celles et ceux qui en ont vraiment besoin. En renonçant à des arrosages tous azimuts, on pourrait ainsi s'occuper *mieux et davantage* des pauvres et démunis. En même temps, la progression des dépenses sociales pourrait être stoppée, voire inversée, du moins en proportion du PIB. Et ce, par une dégressivité des rentes AVS à partir d'un certain niveau de revenu et de fortune des retraité-e-s, mais avec une augmentation de ces rentes au-dessous de ce niveau. Pour les revenus élevés, on pourrait même envisager la suppression des rentes: est-il vraiment nécessaire d'en verser une à des retraité-e-s qui reçoivent, au titre du deuxième pilier, des pensions de, mettons, huit ou dix mille francs par mois et qui sont souvent loin d'être sans fortune? (Pour des réflexions plus détaillées à ce sujet, voir le chapitre III de la dernière édition des *Analyses & Prévisions*, Institut Créa).

D'après quelques conversations et certains commentaires dans les médias, tout le monde à gauche n'est pas opposé à une telle réorien-

tation de l'Etat social (à droite, il n'y a sans doute pas de problème). Politiquement, cela risque cependant d'être difficile.

On peut penser que si l'Etat social a pu voir le jour et se développer, c'est que la plupart des transferts sociaux étaient et sont censés profiter à plus ou moins tout le monde: y aurait-il eu une majorité pour l'AVS en 1947 si l'idée avait été que tout le monde cotise, mais que les rentes ne soient versées qu'aux pauvres et démunis? Probablement pas. Mais à situation grave, réflexion nouvelle: quelle que soit la formule adoptée, l'assainissement des finances publiques demandera un certain courage politique. Alors, autant voir les choses en face: un Etat social qui est ou est devenu avant tout une affaire à l'intérieur des classes moyennes (ce qui est très clairement le cas en Grande-Bretagne, selon des recherches récentes et très fouillées, et qui pourrait bien aussi être le cas en Suisse) manque à sa mission première, à savoir aider les pauvres et les démunis. Bien entendu, un Etat social qui profiterait à tout le monde et que personne ne financerait, est une impossibilité matérielle, le danger étant qu'au fur et à mesure que la législation sociale s'étend dans toujours plus de directions, on finit par ne plus pouvoir déterminer qui, par solde net, gagne et qui perd, quand et comment.

## Faire preuve d'imagination

Bien entendu, la réorientation de l'Etat social ne pourra se faire que progressivement et dans certaines limites. Il est donc très peu probable que cela puisse suffire à rétablir les finances publiques. Sans doute reste-t-il encore un peu de graisse superflue dans les dépenses publiques (par exemple, des crédits qui doivent absolument être dépensés en fin d'année parce que non reportables), mais il ne faut pas s'illusionner sur l'importance des économies encore faisables. De nouvelles recettes seront sûrement indispensables, soyons donc un peu réalistes, que diable – et c'est le deuxième élément de la formule proposée. A cet égard, je crois que nous pourrions, par exemple, payer quinze centimes de plus par litre pour notre essence. Peut-être que celles et ceux qui, à droite, se refusent absolument, aujourd'hui, à envisager de nouvelles recettes pourraient réfléchir et changer d'avis si, en contrepartie, ils ont l'assurance que l'Etat social deviendra non seulement plus efficace dans sa mission première, mais que son poids financier sera dorénavant contrôlé mieux qu'il ne l'a été jusqu'ici. ■

(NdIR) Les invités de DP s'expriment librement. Le sujet soulevé étant d'importance, DP prolongera ultérieurement le débat.